

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 10 juillet 1969

La séance est ouverte à 2 heures.

[Traduction]

MESSAGE DU SÉNAT

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu un message du Sénat nous demandant de nous joindre à lui pour nommer un comité mixte spécial chargé d'étudier les propositions de réforme fiscale du gouvernement et aussi de choisir des députés pour faire partie de ce comité mixte spécial.

AFFAIRES COURANTES

L'AIDE EXTÉRIEURE

LE BIAFRA—LES DÉMARCHES CANADIENNES
POUR PERMETTRE LES VOLS DIURNES DE
SECOURS—L'INSPECTION PAR DES NEUTRES

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je suis sûr que les membres du Parlement voudront connaître les démarches du Canada relatives aux récents développements survenus au Nigéria.

J'ai demandé à notre Haut Commissaire à Lagos de dire au Gouvernement Militaire Fédéral que le Canada est d'accord pour fournir les inspecteurs neutres que les deux camps ont acceptés comme condition préalable à la reprise des vols de secours en territoire sécessionniste. Nous sommes d'accord pour fournir ces inspecteurs, lesquels pourront mener leur tâche soit à l'intérieur ou à l'extérieur du Nigéria. Nous avons pressé le gouvernement nigérian d'examiner avec soin la possibilité d'avoir des lieux d'inspection à l'extérieur du Nigéria.

On nous dit que si les vols de secours ne sont pas repris, il y aura un nombre incalculable de pertes de vies humaines causées par la famine. La situation exige une action immédiate et le Canada est prêt à agir sur-le-champ. Des mesures sont déjà prises pour que nous puissions procéder rapidement dans l'éventualité d'un accord.

Toutes les parties intéressées considèrent maintenant les vols de jour comme étant la meilleure façon de faire parvenir des denrées à ceux qui en ont besoin. Le Canada a préconisé ces vols de jour depuis plusieurs mois. Il semble maintenant qu'il y ait accord pour que l'on trouve un moyen de reprendre

ces vols. Ces vols de secours dans le cadre de la guerre civile doivent être facilement identifiables comme étant effectivement des vols de secours et il doit être clairement établi que les avions transportent seulement des articles de secours. Si ces choses sont faites, les deux parties devraient être capables de se mettre d'accord sur les détails nécessaires.

L'identification des vols de secours durant le jour ne pose aucun problème. La proposition que nous avons faite au gouvernement du Nigéria suggère de plus que cela pourrait être renforcé par l'enregistrement auprès des autorités intéressées des plans de vols de ces vols de jour avant chacun des départs.

Nous sommes encouragés par le fait que le principe de l'inspection par des inspecteurs neutres aussi bien que par des inspecteurs nigériens a été accepté par les autorités des deux côtés. Nous et les autres continuons nos efforts afin de voir s'il est possible d'en arriver à une entente.

• (2.10 p.m.)

Je dois souligner cependant que le succès de nos efforts et ceux des autres afin que les opérations de secours reprennent à nouveau régulièrement et qu'on transporte en grande quantité les articles voulus en territoire sécessionniste dépend encore des parties en conflit. A moins qu'elles ne coopèrent, une grande tragédie pourra se produire. Nous ferons de notre mieux pour l'éviter.

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, il faut, je pense, résister à la tentation de dire au gouvernement: «Nous vous avons prévenus.» Le Parlement est saisi de la question depuis septembre dernier. Les paroles d'une certaine chanson de folklore sont peut-être appropriées:

«Si je pouvais refaire le monde,
je libérerais ces enfants.»

Certains estiment que nous nous laissons emporter par nos sentiments à propos de cette question. Je ne m'en excuse nullement. Bien qu'on commence ce soir le compte à rebours de ce qui promet d'être l'exploit le plus spectaculaire accompli jusqu'ici dans le domaine de la science et de la technologie, le débarquement d'un homme sur la lune, il semble que l'homme n'ait pas encore trouvé le moyen de nourrir les enfants de son frère. En réalité, par l'intermédiaire des Églises, de Canairelief et du comité international de la